



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2015

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

LE 9 NOVEMBRE 2015

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL tenue à la salle Kamouraska du centre socioculturel Anne-Hébert, ce neuvième jour du mois de novembre 2015, à 19 h 30.

Sont présents : Monsieur le conseiller Claude Phaneuf
 Monsieur le conseiller André Fournier
 Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
 Madame la conseillère Nathalie Laprade
 Madame la conseillère Sandra Gravel
 Monsieur le conseiller Martin Chabot

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre Dolbec

Sont aussi présents : Monsieur le directeur général et greffier Marcel Grenier
 Madame la greffière adjointe Isabelle Bernier

ORDRE DU JOUR

1. Recueillement, ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2015
4. Date d'adoption du budget
5. Avis de motion – Modification des marges de recul pour la zone 72-P
6. Adoption du budget de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
7. Autorisation de dépenses: réception de Noël des employés et élus
8. Permis de construction : Mario Dion Plateau Juchereau-Duchesnay
9. Entente de principe avec Événements Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
10. Mandat pour le maintien de l'équité salariale
11. Nouveau nom pour le Pavillon du Grand-Héron
12. Demande de certificat d'autorisation: nouvelle enseigne Coopérative de câblodistribution Ste-Catherine/Fossambault
13. Acceptation finale: rue de la Grande-Chevauchée
14. Libération de la retenue: forage du puits p-8
15. Bâtiment multifonctionnel: approbation de la directive de changement ME-06
16. Autorisation de paiement numéro 3: Pavillon Desjardins
17. Embauche d'une préposée à l'accès aux locaux
18. Remplacement d'un lieutenant au Service de protection contre les incendies
19. Nomination d'un pompier - premier répondant
20. Embauche d'une adjointe administrative à l'accueil: remplacement congé de maternité
21. Embauche d'une adjointe administrative aux archives
22. Dépôt de la liste des chèques
23. Dépôt de la liste des engagements financiers
24. Approbation de la liste des comptes à payer de plus de 2 500 \$
25. Motion de félicitations: Maison de l'horreur - Halloween 2015
26. Période de questions
27. Ajournement au 16 novembre 2015



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2015

Le quorum étant constaté, la séance du mois de novembre est ouverte.

L'expression « **ADOPTÉE** » signifie que tous les conseillers présents ont voté en faveur de la proposition, « **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** » signifie que tous les conseillers et le maire ont voté en faveur de la proposition alors que l'expression « **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ** » signifie que malgré qu'un ou plusieurs conseillers aient voté contre la proposition, la majorité de vote en faveur de la proposition a quand même été atteinte.

584-2015 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour en y reportant le point 15.

ADOPTÉE

585-2015 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2015

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil du 26 octobre 2015 comme il a été présenté.

ADOPTÉE

586-2015 DATE D'ADOPTION DU BUDGET

ATTENDU les délais dans le dépôt du nouveau rôle d'évaluation;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire tarde à transmettre aux municipalités les données nécessaires à la préparation du budget 2016;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade
ET RÉSOLU QUE ce conseil fixe au 16 janvier, à 9 heures le matin, la tenue de la séance extraordinaire du conseil pour l'adoption des prévisions budgétaires 2016 et du programme triennal d'immobilisations 2016 - 2017 - 2018.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION : MODIFICATION DES MARGES DE REcul POUR LA ZONE 72-P

Madame la conseillère Sandra Gravel donne avis de la présentation, à une séance ultérieure, d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 1259-2014 afin de modifier les normes d'implantation pour la zone 72-P.

587-2015 ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF

ATTENDU que la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a adopté le 15 octobre 2015 ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016;

ATTENDU que l'article 468.34 de la *Loi sur les cités et villes* stipule que le budget doit être adopté par au moins les deux tiers des municipalités participantes;

ATTENDU que la quote-part pour les matières résiduelles de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a été fixée à 606 946,21 \$, et celle pour les boues de fosses septiques, à 64 025,93 \$, pour un total de 670 972,14 \$ équivalant à 10,30 % des revenus des quotes-parts figurant au budget, soit 6 513 615 \$;

ATTENDU que la quote-part de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier se répartit comme suit :



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2015

Matières résiduelles:

191 955,93 \$ pour la collecte et le transport des matières résiduelles;
248 085,00 \$ pour l'enfouissement;
14 255,46 \$ pour la collecte sélective;
9 412,23 \$ pour le plan de gestion des matières résiduelles;
143 237,58 \$ pour la collecte des matières organiques;

Boues de fosses septiques:

64 025,93 \$ pour la collecte, le traitement des boues et le remboursement de la dette;

TOTAL: 670 972,14 \$

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot
ET RÉSOLU que ce conseil adopte le budget 2016 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf comme il a été adopté le 15 octobre 2015 par la Régie.

ADOPTÉE

588-2015 AUTORISATION DE DÉPENSES: RÉCEPTION DE NOËL DES EMPLOYÉS ET ÉLUS

ATTENDU le rapport du directeur général et greffier Monsieur Marcel Grenier en date du 9 novembre 2015;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade
ET RÉSOLU d'autoriser la signature par le directeur général et greffier d'un contrat entre la Station Touristique Duchesnay et la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier relativement à la réception du temps des fêtes pour souligner tout le travail réalisé par le personnel de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier au cours de l'année 2015.

De plus, il s'agit d'autoriser une dépense de 8 428\$ pour cette réception.

ADOPTÉE

589-2015 PERMIS DE CONSTRUCTION : MARIO DION PLATEAU JUCHEREAU-DUCHESNAY

ATTENDU la demande de permis de construction pour deux bâtiments principaux résidentiels de style «unifamiliale jumelée»;

ATTENDU QUE cet immeuble est situé à l'intérieur de la zone 144-H, la demande de permis doit être approuvée en vertu du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

ATTENDU QUE le plan d'aménagement a déjà été approuvé et qu'il doit être réalisé tel que présenté par le promoteur;

ATTENDU QUE le projet a été présenté comme offrant des résidences haut de gamme et qu'il est suggéré de poser des fenêtres noires plutôt que blanches;

ATTENDU les plans et le détail des matériaux de revêtements fournis;

ATTENDU les courriels des commissaires reçus entre le 5 et le 9 novembre 2015;

ATTENDU la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU QUE ce conseil accorde les permis de construction à Construction Mario Dion pour les unités numéros 120 et 122 du projet intégré sis au 5040, route de Fossambault.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2015

590-2015 ENTENTE DE PRINCIPE AVEC ÉVÉNEMENTS SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a confié, dans un protocole d'entente, l'organisation de son rodéo 2015 à Événements Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, lequel a connu un franc succès;

ATTENDU les avantages d'une telle délégation, notamment au niveau de la recherche de subvention;

ATTENDU QU'il y aurait lieu de confier l'organisation de davantage d'événements à cet organisme à but non lucratif;

ATTENDU QU'advenant une telle situation, l'organisme devra s'adjoindre un directeur ou une ressource à temps plein ou partiel afin d'assurer la permanence de l'organisme;

ATTENDU QU'il y a lieu de libérer le personnel de la Ville en déléguant l'organisation d'événements à un organisme, tel Événements Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;

ATTENDU le rapport daté du 2 novembre du directeur général et de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade

ET RÉSOLU QUE ce conseil est d'accord à verser une subvention de 35 000 \$, en 2016, à Événements Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour lui permettre d'engager une ressource à temps plein.

L'organisme et la Ville devront convenir d'un nouveau protocole d'entente qui déléguera l'organisation des événements suivants à Événements Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour une durée de cinq ans à partir de 2016, soit:

La Classique hivernale et la Fête de l'hiver;

La Fête nationale;

Un volet du Jour du citoyen;

Le Rodéo.

L'organisation de d'autres événements pourra s'ajouter pendant la durée de cinq ans, par addenda au nouveau protocole d'entente.

ADOPTÉE

591-2015 MANDAT POUR LE MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot

ET RÉSOLU d'accorder au Service-conseil des ressources humaines et relations du travail de la Fédération des municipalités du Québec le mandat d'accompagnement pour réaliser l'exercice de maintien de l'équité salariale tel que décrit dans l'offre de service datée du 26 octobre 2015.

Le coût du mandat est évalué à 1 550 \$, plus taxes, et la dépense est imputée au poste budgétaire 02-160-00-416.

ADOPTÉE

592-2015 NOUVEAU NOM POUR LE PAVILLON DU GRAND-HÉRON

ATTENDU la recommandation du comité de toponymie concernant le Pavillon du Grand-Héron de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf

ET RÉSOLU de changer le nom de Pavillon du Grand-Héron pour le nom de Pavillon des Sports.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de demander à la Commission de toponymie d'officialiser ce nom.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2015

593-2015 DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION: NOUVELLE ENSEIGNE COOPÉRATIVE DE CÂBLODISTRIBUTION STE-CATHERINE/FOSSAMBAULT

ATTENDU la demande de certificat d'autorisation déposée par la Coopérative de câblodistribution Ste-Catherine – Fossambault pour une enseigne commerciale à installer au 130, rue Désiré-Juneau sur le mur donnant sur le stationnement du 4500, route de Fossambault;

ATTENDU QUE ce lot est situé dans la zone 66-C qui est soumise au règlement sur les PIIA;

ATTENDU le rapport de la conseillère en urbanisme en date du 27 octobre 2015, ainsi que les plans et documents déposés par la requérante;

ATTENDU QUE les critères d'analyse au PIIA relatifs à l'affichage sont majoritairement rencontrés ou non applicables ;

ATTENDU la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel

ET RÉSOLU QUE ce conseil acquiesce à la demande de certificat d'autorisation pour l'enseigne à installer sur le mur de la Coopérative de câblodistribution Ste-Catherine – Fossambault située au 130, rue Désiré-Juneau.

ADOPTÉE

594-2015 ACCEPTATION FINALE: RUE DE LA GRANDE-CHEVAUCHÉE

ATTENDU QUE les travaux de construction de la rue de la Grande-Chevauchée ont été entièrement complétés par le promoteur M & T Investissement s.e.n.c.;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel

ET RÉSOLU de procéder à la réception finale des travaux de construction de la rue de la Grande-Chevauchée exécutés par M & T Investissement s.e.n.c.;

IL EST AUSSI RÉSOLU d'autoriser la libération du montant d'argent déposé en garantie par le promoteur pour couvrir les frais des services professionnels relatifs à la surveillance des travaux.

ADOPTÉE

595-2015 LIBÉRATION DE LA RETENUE: FORAGE DU PUIIS P-8

ATTENDU QUE les travaux de forage du puits P-8, exécutés par les Forages L.B.M. inc., ont été complétés le 9 octobre 2014;

ATTENDU QUE le devis prévoit que la retenue contractuelle peut être libérée après douze mois;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf

ET RÉSOLU d'autoriser la libération de la retenue contractuelle concernant les travaux de forage du puits P-8. Le montant à verser à Les Forages L.B.M. inc. est établi à 1 433,39 \$, conformément au document préparé par Mme Julie Cloutier, trésorière, en date du 28 octobre 2015;

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'imputer cette dépense au poste budgétaire 55-136-00-001.

ADOPTÉE

596-2015 AUTORISATION DE PAIEMENT NUMÉRO 3: PAVILLON DESJARDINS

ATTENDU la recommandation de M. Gilles Laflamme, architecte, en date du 5 novembre 2015;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2015

ET RÉSOLU d'autoriser le versement du paiement numéro 3 à Construction Durand inc. au montant de 286 141,58 \$. Ce montant tient compte des travaux réalisés au 30 octobre 2015, d'une retenue contractuelle de 10 % et l'ajout des taxes brutes.

Ladite dépense est imputée au règlement numéro 1293-2015, sous-projet 01.

ADOPTÉE

597-2015 EMBAUCHE D'UNE PRÉPOSÉE À L'ACCÈS AUX LOCAUX

ATTENDU la recommandation de Mme Lise Langlois, directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, dans un rapport daté du 28 octobre 2015;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier

ET RÉSOLU d'entériner l'engagement de Mme Diane Lavoie comme préposée à l'accès aux locaux. Le salaire est fixé à l'échelon 3 de la grille salariale des préposés à l'accès aux locaux occasionnels.

ADOPTÉE

598-2015 REMPLACEMENT D'UN LIEUTENANT AU SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

ATTENDU la démission de M. David Simard en tant que lieutenant du Service de protection contre les incendies et son souhait de réintégrer la brigade à titre de pompier - premier répondant à temps partiel;

ATTENDU la recommandation du directeur du Service de protection contre les incendies dans un rapport daté du 9 novembre 2015;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier

ET RÉSOLU d'accepter la demande de M. David Simard et de le réintégrer au contrat de travail des pompiers - premiers répondants à temps partiel avec la rémunération en vigueur.

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'autoriser le directeur du Service de protection contre les incendies à afficher un concours pour combler le poste vacant;

IL EST AUSSI RÉSOLU de former un comité de sélection composé de deux élus municipaux (Mme Nathalie Laprade et M. André Fournier), de M. Pierre Beaumont, directeur, et d'un capitaine.

ADOPTÉE

599-2015 NOMINATION D'UN POMPIER - PREMIER RÉPONDANT

ATTENDU la recommandation du directeur du Service de protection contre les incendies, M. Pierre Beaumont, dans un rapport daté du 4 novembre 2015;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier

ET RÉSOLU d'embaucher M. Maxime Fortin à titre de pompier - premier répondant pour le Service de protection contre les incendies de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, et ce, pour une période probatoire d'un an.

ADOPTÉE

600-2015 EMBAUCHE D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE À L'ACCUEIL: REMPLACEMENT CONGÉ DE MATERNITÉ

ATTENDU le rapport de la greffière adjointe, madame Isabelle Bernier, en date du 4 novembre 2015;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade

ET RÉSOLU d'embaucher Mme Vanessa Beaulieu comme adjointe administrative à l'accueil afin de remplacer Mme Émilie Juneau durant son congé de maternité. Elle sera



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2015

rémunérée à l'échelon 6 de l'échelle salariale des occasionnelles et débutera ses fonctions vers le 23 novembre 2015 pour une période d'un an et un mois.

ADOPTÉE

601-2015 EMBAUICHE D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE AUX ARCHIVES

ATTENDU le rapport de la greffière adjointe, madame Isabelle Bernier, en date du 4 novembre 2015

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade
ET RÉSOLU d'embaucher Mme Sophie Picard comme adjointe administrative aux archives afin de mettre en place le nouveau logiciel ainsi que d'assister la greffière adjointe dans la production de divers documents. Elle sera rémunérée à l'échelon 8 de l'échelle salariale des occasionnelles et débutera ses fonctions vers le 11 novembre 2015 pour une période de un an.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE LA LISTE DES CHÈQUES

Monsieur le directeur général et greffier dépose la liste des chèques pour la période se terminant le 31 octobre 2015, laquelle totalise 2 069 924,24 \$.

DÉPÔT DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Monsieur le directeur général et greffier dépose la liste des engagements financiers pour la période se terminant le 6 novembre 2015, laquelle comprend 42 commandes au montant de 118 047,02 \$.

602-2015 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DE PLUS DE 2 500 \$

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot
ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer au 31 octobre 2015, laquelle totalise la somme de 126 345,01 \$ et d'autoriser la trésorière à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉE

603-2015 MOTION DE FÉLICITATIONS: MAISON DE L'HORREUR - HALLOWEEN 2015

ATTENDU que ce 31 octobre dernier, la MdJ présentait sa 4^{ième} édition de la Maison de l'Horreur. Sous le thème « L'Asile », le pavillon des sports a été transformé et plus d'une quinzaine de figurants ont reproduit plusieurs tableaux se rapportant aux patients de ce genre d'institution. De 19 h à 21 h, plus de 500 personnes (510) ont défilé à travers son parcours épeurant.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
ET RÉSOLU que ce conseil félicite toutes les personnes qui ont participé à l'une ou l'autre des étapes de réalisation (montage, animation, démontage) et plus particulièrement Mme Sandra Landry, coordonnatrice de la MdJ et Mme Micheline Martel qui est la conceptrice depuis toutes ces années et la gardienne des décors et artefacts utilisés pour le montage.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que ce conseil félicite les Chevaliers de Colomb pour leur très grande aide lors du montage et de la tenue même de la soirée. Merci à Messieurs Robert Laplante, Claude Martel et Daniel Lévesque. Merci aussi à Mme Ghislaine Lavoie du Cercle de Fermières et M. André Ferland, contractuel-surveillant au Parc du Grand-Héron.

Une autre belle réussite de notre Maison des Jeunes.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2015

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 322 de la *Loi sur les cités et les villes*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

604-2015 AJOURNEMENT AU 16 NOVEMBRE 2015

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade
ET RÉSOLU d'ajourner cette séance au lundi 16 novembre 2015 à 19h30.

ADOPTÉE

L'assemblée est levée à 20 h 18.

PIERRE DOLBEC
MAIRE

MARCEL GRENIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER